

Chiffres

POUR L'ALSACE

N ° 1

FÉVRIER 2009



La filière forêt-bois : panorama des secteurs d'activité

**En Alsace, en 2006,
la filière forêt-bois
emploie 19 500 personnes,
majoritairement des hommes.**

**Un emploi sur quatre
se trouve
dans la construction bois.**

**Les secteurs de la filière
présentent
des caractéristiques
diversifiées.**

**Les zones d'emploi
de Strasbourg, Molsheim -
Schirmeck, Colmar -
Neuf-Brisach et Sélestat -
Sainte-Marie-aux-Mines
concentrent
60 % des emplois.**

De l'arbre aux produits finis, la filière forêt-bois est constituée d'activités allant, d'amont en aval, de la sylviculture et de la récolte forestière, au secteur de la construction bois, du bois énergie et de l'ameublement, en passant par la scierie, l'emballage, le transport,

le négoce, l'ingénierie-conseil, etc. Avec 19 500 emplois et 2 620 établissements, elle représente 2,7 % de l'emploi régional et 2,4 % des établissements. Dans la région, elle offre près d'un emploi sur huit dans l'industrie manufacturière et un emploi sur onze dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie réunis (y compris énergie et construction).

- En 2006, la filière forêt-bois représente 2,7 % de l'emploi régional.
- L'industrie papetière, l'ameublement et la construction bois regroupent 68 % des emplois.
- Dans la sylviculture et récolte forestière, 67 % des salariés ont 40 ans ou plus (51 % dans l'ensemble de la filière).

Zoom sur la filière forêt-bois

La filière forêt-bois emploie majoritairement des hommes avec

quatre salariés sur cinq. Les femmes travaillent surtout dans les secteurs de l'industrie papetière et de l'ameublement, avec respectivement 34 % et 25 % des effectifs féminins de la filière.

Sept emplois sur dix dans la construction bois, l'ameublement et l'industrie papetière

Nombre d'établissements et d'emplois par secteur dans la filière forêt-bois en 2006

Secteur	Établissements	Total des emplois	dont emplois salariés
Sylviculture et récolte forestière	444	1 570	1 240
Sciage et travail du bois	215	2 230	2 120
Construction bois	1 164	5 420	4 960
Ameublement	432	3 960	3 760
Industrie papetière	64	3 910	3 900
Bois énergie	97	730	690
Négoce et commerce de bois	119	430	370
Machines et équipements	39	970	960
Transport de grumes et de bois ronds	27	180	180
Ingénierie et conseil	15	120	120
Ensemble de la filière forêt-bois	2 616	19 520	18 300

Source : Insee, Clap 2006

Données économiques sur la filière forêt-bois en Alsace en 2006

	Chiffre d'affaires (en millions d'euros)	Taux de valeur ajoutée (en %)	Frais de personnel (en %)	Taux d'investissement (en %)	Salaire horaire net moyen (en euros)
Sylviculture et récolte forestière	104	nd	nd	nd	nd
Sciage et travail du bois	488	27	67	19	10,8
Construction bois	576	39	80	8	10,4
Ameublement	739	28	74	12	11,8
Industrie papetière	1 168	23	70	24	13,1
Bois énergie	117	34	71	7	12,4
Autres secteurs	324	29	77	9	12,5
Ensemble de la filière forêt-bois	3 516	29	71	15	11,8

nd : résultat non disponible

Taux de valeur ajoutée = Valeur ajoutée hors taxe (VAHT) rapportée au chiffre d'affaires

% frais de personnel = frais de personnel (salaires et traitements + charges sociales) rapportés à la VAHT

Taux d'investissement = investissement corporel rapporté à la VAHT

Sources : Insee, Ficus 2006, DADS au 31/12/2006

L'âge moyen des salariés de la filière forêt-bois est très voisin de celui de l'ensemble des salariés (hors fonction publique, services domestiques, activités extra-territoriales) de la région : respectivement 38,7 ans et 39,1 ans. Cette valeur moyenne n'exclut pas cependant des disparités entre les secteurs d'activité.

Deux salariés sur trois sont des ouvriers. Selon les activités, la part varie entre 50 % et 75 %. Par rapport à la France métropolitaine, deux secteurs se distinguent en termes de catégories socioprofessionnelles : la sylviculture et récolte forestière ainsi que l'ameublement. Le premier présente une forte proportion d'employés (43 % en Alsace contre 4 % au niveau national). Ceci s'explique notamment par la présence de l'Office National des Forêts sur la région due à une prédominance des forêts publiques

contrairement à la plupart des autres régions françaises. Le second, l'ameublement, se caractérise par une meilleure représentation des professions intermédiaires et des cadres (27 % dans la région et 21 % en métropole) au détriment des ouvriers.

La filière forêt-bois alsacienne génère un chiffre d'affaires estimé à 3,5 milliards d'euros en 2006, soit 4,3 % du chiffre d'affaires régional (hors agriculture, activités financières et administration). La richesse effective, ou valeur ajoutée, produite par les entreprises est estimée à 1 milliard d'euros.

En 2006, le salaire horaire net moyen de la filière forêt-bois (11,8 euros) est inférieur d'un euro à celui de l'industrie manufacturière en Alsace (12,7 euros). Comparé à la France métropolitaine, il est supérieur dans l'ameublement (plus d'un euro) ainsi que dans le sciage et travail du bois ; il est équivalent dans l'industrie papetière ainsi que pour les travaux de charpente, de construction de maisons, et de menuiserie.

Au regard de la filière agricole régionale, la filière forêt-bois est plus importante en termes d'emplois (+2 500 emplois). Son tissu

Champ de l'étude

Délimiter le champ de la filière forêt-bois est un exercice à la fois important et complexe. En effet, la nomenclature d'activités française (NAF) ne permet pas toujours d'isoler le bois en tant que matériau, comme par exemple dans l'activité de menuiserie ou dans la construction de maisons individuelles.

Afin de pallier cette difficulté, le champ de la filière a été limité aux établissements sélectionnés pour leurs activités se rapportant au bois. De ce fait, l'étude ne porte pas toujours sur tous les établissements relevant d'un même code NAF, mais seulement sur quelques établissements qui y ont été retenus comme faisant partie de la filière.

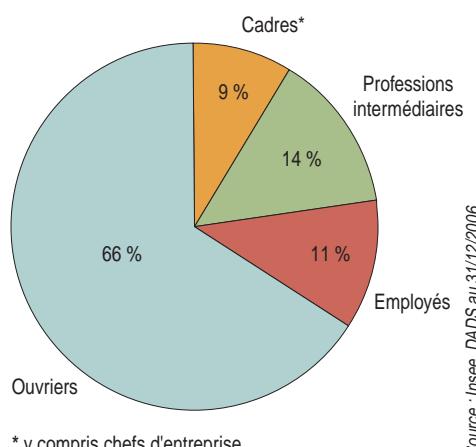
En conséquence, des précautions doivent être prises avant de comparer les résultats de cette étude à ceux d'une étude similaire d'une autre région. En outre, les comparaisons avec le niveau national ne portent que sur des activités complètes ou quasi complètes de la NAF.

productif est moins dispersé que dans l'agriculture : la part de ses établissements unipersonnels y est deux fois moins importante. En contrepartie, elle compte cinq fois plus de salariés.

Évolution récente des effectifs salariés

Entre 2004 et 2006, les effectifs salariés de la filière restent globalement stables. Cependant, les

► Deux salariés sur trois sont ouvriers



Source : Insee, DADS au 31/12/2006

Évolution 2004-2006 des emplois salariés

Ces résultats sont calculés à champ constant d'établissements de la filière. Ils portent uniquement sur les 1 590 établissements actifs et présents en 2004 et 2006.

► L'emploi salarié dans la filière forêt-bois en Alsace : fortement masculin



évolutions sont différentes selon les secteurs. Le sciage et travail du bois ainsi que l'industrie papetière ont perdu chacun environ 5 % de leurs salariés. Ceci est dû probablement à un manque d'attractivité de ces métiers et à un investissement machine conséquent. Dans la construction bois et le bois énergie, les effectifs se sont accrus, en particulier pour le bois énergie (+15 %). Ceci reflète bien le développement de la construction bois et l'augmentation du bois utilisé comme source d'énergie. Il faut également noter la baisse des effectifs dans la sylviculture et

récolte forestière (-17 %). Cela peut s'expliquer par une augmentation des équipements de récolte en général et de la mécanisation en particulier, mais sans doute également par des difficultés importantes de recrutement dans ce secteur d'activité.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires global de la filière forêt-bois a progressé de 13 % au cours de cette période. Néanmoins, il existe de fortes disparités : moins de 3 % d'augmentation pour l'industrie papetière ainsi que pour le sciage et travail du bois, et plus de 30 %

pour l'ameublement, le bois énergie, et la sylviculture et récolte forestière.

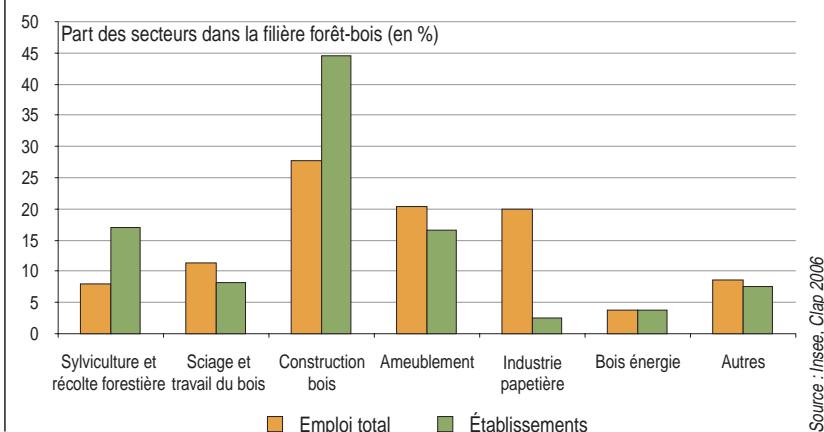
Sylviculture et récolte forestière

La sylviculture et récolte forestière représente 8 % du total des emplois de la filière forêt-bois et regroupe 17 % des établissements. Ce secteur a la particularité d'avoir presque autant d'employés que d'ouvriers. Comparé aux autres secteurs de la filière, le taux d'employés y est aussi nettement plus important.

Seulement un salarié sur trois a moins de 40 ans. Les salariés de cette activité sont en moyenne plus âgés que dans le reste de la filière, excepté pour l'industrie papetière où la proportion est équivalente. C'est également un secteur très masculin, la main d'œuvre féminine ne représentant que 3 % des effectifs, taux le plus faible des secteurs de la filière. La sylviculture et récolte forestière est le 5^e secteur de la filière en nombre d'emplois, mais le 2^e après la construction bois en nombre d'établissements. Les trois quarts de ces établissements sont des structures unipersonnelles.

En 2007, la récolte s'élève en Alsace à 1,6 million de m³, soit 4,1 % de la récolte nationale. Elle atteint ainsi 12 % du volume national de bois d'œuvre pour le hêtre et 7,8 % pour le sapin et l'épicéa. Par ailleurs, les volumes alsaciens récoltés qui sont certifiés par un label de gestion durable représentent 7,4 % de la récolte certifiée nationale.

► Près d'un établissement sur deux dans la construction bois



En 2006, la sylviculture et récolte forestière, la 1^{re} et 2^{de} transformation du bois représentent 1,8 % des établissements et 3,3 % de l'emploi total métropolitain. La sylviculture et récolte forestière est particulièrement importante en Alsace : l'emploi représente 4 % de l'emploi national de ce secteur.

La forêt en Alsace

Avec une forêt qui couvre 38 % de la surface régionale, soit près de 320 000 hectares, l'Alsace est la 5^e région forestière en France et représente 2 % de la surface forestière nationale.

Son volume sur pied est d'environ 80 millions de m³, ce qui correspond à 4 % du volume total de la forêt française.

La forêt alsacienne est productive : son volume à l'hectare est de 251 m³/ha (contre 156 m³/ha au niveau national) et sa production brute est de 10,5 m³/ha/an (contre 6,8 m³/ha/an au niveau national).

La forêt alsacienne compte 42 espèces forestières différentes. Les feuillus dont le hêtre et les chênes, pour la plupart localisés en plaine, couvrent 60 % de la surface forestière. Les résineux dont le sapin pectiné, l'épicéa commun, le pin sylvestre et le douglas, implantés majoritairement dans la montagne vosgienne, couvrent les 40 % restants.

La propriété des forêts alsaciennes est atypique, puisque 75 % des forêts sont publiques : 24 % de forêts domaniales (État) et 51 % de forêts appartenant à 658 communes forestières, soit plus des deux tiers des communes alsaciennes.

Les 25 % restants appartiennent à plus de 85 000 propriétaires privés, contrairement à la moyenne nationale où les proportions sont inversées. Par ailleurs, avec près des trois quarts de ses surfaces forestières certifiées par un label de gestion durable, l'Alsace est la première région forestière française dans ce domaine.

Sciage et travail du bois

Le sciage et travail du bois représente 11 % de l'emploi et 8 % des établissements au sein de la filière. Un tiers des emplois est situé dans la zone d'emploi de Molsheim - Schirmeck qui concentre historiquement une activité importante de sciages. Avec plus de 4 % des emplois (3 % des établissements) au niveau national, l'Alsace est la 9^e région française pour cette activité.

L'Alsace possède sur son territoire un réseau dense de petites et moyennes scieries à dominante résineuse, avec également les deux plus importantes unités françaises de sciages résineux. Par ailleurs, la fabrication de palettes en bois est également très présente dans la région. Enfin, deux unités de sciages feuillus d'envergure nationale sont implantées en Alsace.

En 2007, l'Alsace produit ainsi 8,7 % des sciages nationaux. En terme de production de sciages résineux, elle occupe même le 3^e rang français avec 10 % de la production nationale.

Construction bois

La construction bois est le premier secteur d'activité de la filière forêt-bois en terme d'emplois et de nombre d'établissements, avec respectivement 28 % et 45 % de ceux-ci. Elle rassemble notamment les activités de menuiserie,

de charpente et de construction bois. C'est également le secteur le plus jeune : 40 % des salariés ont moins de 30 ans. Il se caractérise toutefois par la présence d'un grand nombre de petits établissements, même si ces derniers assurent un bon maillage du territoire, puisque 89 % ont moins de 10 salariés, et par une forte proportion d'ouvriers. La construction bois est le secteur qui génère le plus de richesse en valeur relative dans la filière, avec un taux de valeur ajoutée de l'ordre de 40 %. La part des frais de personnel y est également importante avec 80 % de la valeur ajoutée.

Ameublement

L'ameublement occupe un emploi sur cinq et 17 % des établissements au sein de la filière. Il est le 2^e pourvoyeur d'emplois de la filière

après la construction bois. Les salariés travaillent en forte majorité dans de petits établissements. Le quart des effectifs féminins de la filière forêt-bois est employé dans ce secteur.

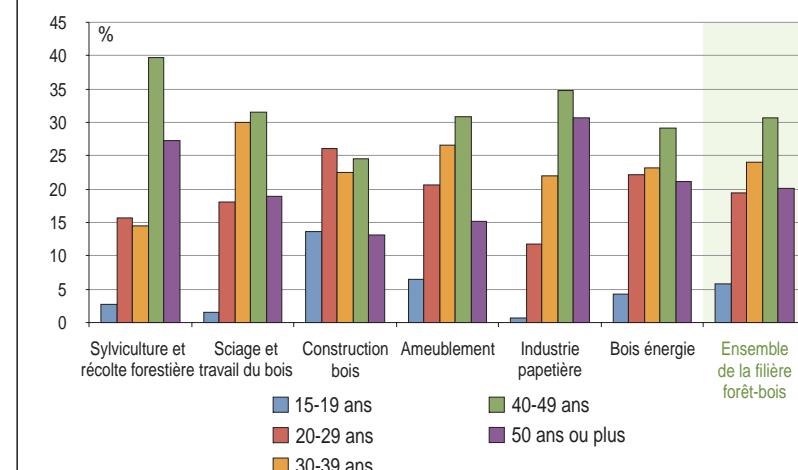
La zone d'emploi de Sélestat - Sainte-Marie-aux-Mines concentre 33 % des emplois de l'ameublement en Alsace, avec cependant peu d'établissements de taille importante. Son chiffre d'affaires estimé à 740 millions d'euros le place en 2^e position après l'industrie papetière.

Industrie papetière

L'industrie papetière occupe un emploi sur cinq et regroupe 2 % des établissements de la filière. Le tiers des effectifs féminins de la filière forêt-bois travaille dans ce secteur. L'âge moyen d'un salarié, près de 43 ans, est le plus élevé de la filière. Parmi les salariés de

► Construction bois : un secteur d'activité jeune

Salariés par tranche d'âge dans les secteurs de la filière forêt-bois (en %)



Source : Insee, DADS au 31/12/2006

plus de 50 ans de la filière, un sur trois travaille dans ce secteur. L'industrie papetière est située en grande partie dans la zone d'emploi de Colmar - Neuf-Brisach, où elle rassemble 40 % de l'emploi total de cette activité. L'Alsace occupe le 9^e rang en France métropolitaine avec plus de 5 % des emplois.

Ce secteur représente le chiffre d'affaires le plus élevé de la filière avec 1,2 milliard d'euros, soit le tiers du montant estimé pour l'ensemble de la filière forêt-bois. Avec un taux d'investissement de 24 %, l'industrie papetière consacre une part de ses dépenses relativement plus forte que les autres secteurs, dans l'acquisition de moyens de production.

Bois énergie

Le secteur bois énergie couvre des activités telles que le commerce de combustibles bois, la fabrication d'appareils de chauffage au bois, le commerce d'appareils de chauffage au bois, ou le ramonage. Il regroupe un peu moins de 4 % des emplois de la filière en Alsace et autant en terme d'établissements. Comparé aux secteurs précédents, le bois énergie concentre moins d'ouvriers avec seulement 56 %. D'ailleurs, ce secteur est un des rares de la filière où employés

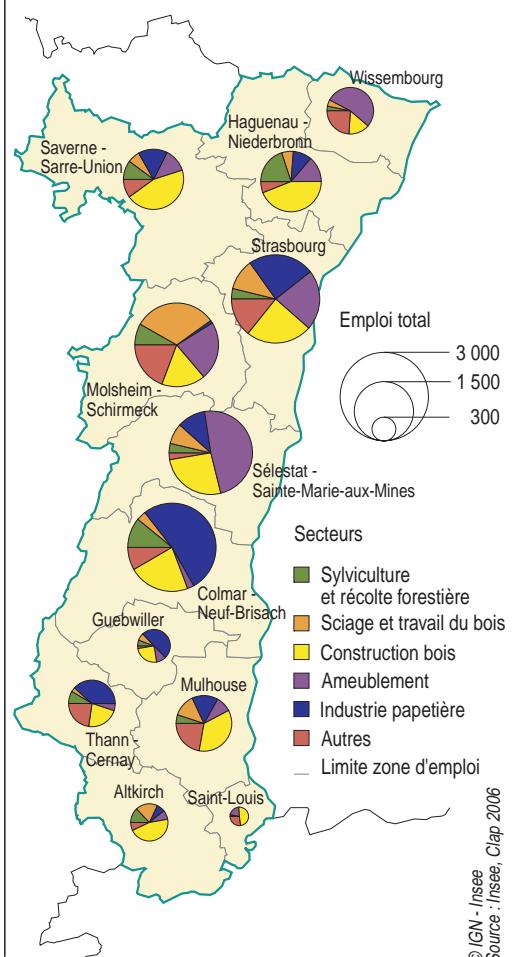
et professions intermédiaires sont à parts égales. Le bois énergie dégage un taux de marge qui représente environ le quart de sa valeur ajoutée, ce qui est relativement plus élevé que dans les autres secteurs. 44 % des emplois du bois énergie sont situés dans la zone d'emploi de Molsheim - Schirmeck. Ce secteur, dynamique en Alsace, est porté par le développement des énergies renouvelables, et notamment du bois qu'il soit sous forme de bûches, de granulés (pellets) ou de plaquettes.

Des zones d'emploi différencierées

L'activité de la filière forêt-bois est plus développée au centre de la région alsacienne. Les quatre zones d'emploi de Strasbourg, Molsheim - Schirmeck, Sélestat - Sainte-Marie-aux-Mines, et Colmar - Neuf-Brisach regroupent six emplois sur dix, toutes activités de la filière forêt-bois confondues.

Certaines activités sont plus concentrées localement, en termes d'emplois. C'est le cas de l'industrie papetière sur la zone d'emploi de Colmar - Neuf-Brisach, de l'ameublement sur celle de Sélestat - Sainte-Marie-aux-Mines, du sciage et travail du bois sur la zone d'emploi de Molsheim - Schirmeck. À l'inverse, les emplois de la construction

► Salariés par zone d'emploi en 2006



©IGN - Insee
Source : Insee, Clap 2006

bois sont répartis sur l'ensemble de la région, de façon plus ou moins marquée selon les zones d'emploi.

Vincent MORILLON
FIBOIS Alsace
Olga de POPOW
Olivier MAISONNEUVE
Insee

Les données de catégories socioprofessionnelles sont issues des déclarations annuelles de données sociales (DADS). Elles sont codifiées selon la nomenclature PCS-ESE (professions et catégories socioprofessionnelles des emplois salariés d'entreprises). Les 4 catégories retenues dans le cadre de cette étude représentent le niveau le plus agrégé de cette nomenclature.

Les "cadres" englobent dans cette étude, les cadres administratifs et commerciaux, les cadres de la fonction publique, les ingénieurs et cadres techniques d'entreprises, les professeurs et professionnels de la santé, ainsi que les chefs salariés d'entreprises artisanales, industrielles ou commerciales.

Les "professions intermédiaires" comprennent notamment les professions administratives et commerciales des entreprises ainsi que celles de la fonction publique, les techniciens, les contremaîtres et agents de maîtrise.

Les "employés" rassemblent les agents de surveillance, les employés de commerce, les employés administratifs d'entreprises, les agents de service de la fonction publique, les personnels des services directs aux particuliers.

Les "ouvriers" regroupent les ouvriers qualifiés et non qualifiés de type industriel ou artisanal, les chauffeurs, les ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport ainsi que les ouvriers agricoles.

Pour en savoir plus

Les secteurs de la filière forêt-bois

Sylviculture et récolte forestière

Sciaison et travail du bois

- Sciaison et rabotage du bois
- Imprégnation du bois
- Fabrication de panneaux de bois
- Fabrication d'emballages en bois
- Fabrication d'objets divers en bois

Construction bois

- Fabrication de charpentes et de menuiseries
- Construction de maisons individuelles (constructeurs de maisons bois uniquement)
- Travaux de charpente
- Menuiserie bois et matières plastiques (menuisiers bois principalement)
- Revêtement des sols et des murs (parqueteurs uniquement)

Ameublement

- Fabrication de meubles de bureau et de magasin
- Fabrication de meubles de cuisine
- Fabrication de meubles meublants
- Industries connexes de l'ameublement

Industrie papetière

- Fabrication de papier et de carton
- Industrie du carton ondulé
- Fabrication de cartonnages
- Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
- Fabrication d'articles de papeterie
- Fabrication d'autres articles en papier ou en carton

Bois énergie

- Fabrication d'appareils ménagers non électriques
- Commerce de détail de charbons et combustibles
- Activités de nettoyage (ramoneurs uniquement)

Négoce et commerce de bois

Machines et équipements

- Fabrication de machines-outils à bois
- Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton

Transport de grumes et de bois ronds

Ingénierie et conseil

- Ingénierie, études techniques (bureaux d'études construction bois et bois énergie uniquement)

Définitions utilisées

Emploi ou emploi total

Il comprend l'emploi salarié (secteur privé, fonction publique, entreprises publiques ou nationales et sécurité sociale) et l'emploi non salarié (indépendants sans salarié, employeurs, aides familiaux).

Filière agricole

Dans le cadre de cette étude, la filière agricole regroupe les activités de cultures (01.1), d'élevage (01.2), de cultures et d'élevage associés (01.3), de services annexes à l'agriculture et aménagement des paysages (01.4), de chasse (01.5), de pêche, aquaculture, services annexes (05).

Les codes font référence à la NAF 2003.

Industrie manufacturière

Elle regroupe les activités de production des biens agroalimentaires, de consommation, intermédiaires et d'équipement ainsi que l'industrie automobile. Elle ne comprend ni l'énergie, ni la construction.

Taux de marge

Il mesure la part de la rémunération du capital dans la valeur ajoutée, autrement dit la rentabilité du secteur.

Insee-Alsace : Cité Administrative Gaujot - 14 rue du Maréchal Juin - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 82 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Guy Bourgey ○ **Rédactrice en chef** : Simone Schnerf ○ **Secrétaire de rédaction** : Jérôme Cuvelard

Mise en page : Chantal Rousselle - Patricia Sourine ○ **Cartographie** : Christian Milanini

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg ○ **Impression** : Valblor - Illkirch-Graffenstaden

© INSEE 2009 ○ ISSN : 1627-2714 ○ Dépôt légal : février 2009